



AMBASSADE DE SUISSE
AU MEXIQUE

MEXICO 6, D. F., le 14 août 1979

Hamburgo 66, 5^o piso
Téléphone: 533 0735
Adresse postale: Apartado 1027, México 1, D. F.
Adresse télégraphique: AMBASUISSE

011.0.-RA/pp

Veuillez garder ce dossier quelque temps, jusqu'à ce que le sujet sera clarifié.

CONFIDENTIEL

an	15	85						Direction politique du Département fédéral des affaires étrangères
Datum	17.8	1979						
Visa	AS	He					3003	<u>B e r n e</u>
ELA	17. AUG. 1979							
Ref.	A-595.31-Mex							

Occupation Ambassade du vendredi 3 août 11.30 heures
au vendredi 10 août 01.10 heures

I. Résumé chronologique des événements:

Le jeudi 2 août, Filemón Hernandez, notre employé mexicain qui travaille à cette Ambassade depuis l'ouverture de notre Mission diplomatique à Mexico et qui, lors de l'absence de la réceptionniste - en ce début août en vacances en Suisse - fait fonction de téléphoniste/réceptionniste, me faisait savoir qu'une maîtresse d'école avait téléphoné demandant si elle pouvait venir visiter notre Ambassade avec sa classe. J'ai appris par la suite que l'Ambassade de Suède avait reçu le même appel. Etait-ce le groupe qui, par ce stratagème, souhaitait ne pas éveiller nos soupçons au moment où ses membres allaient pénétrer dans les locaux de cette Mission? Nous ne le saurons jamais, mais toujours est-il que la maîtresse et ses élèves ne se sont jusqu'ici pas encore présentés.

Selon les déclarations de Filemón Hernandez, le vendredi 3 août à 11.30 h., il était au téléphone en train de parler, lorsque deux personnes du groupe se sont présentées. Il y avait en outre trois Suisses de passage assis, lisant les journaux à la réception, après avoir reçu leurs lettres personnelles. Quelques minutes plus tard deux autres personnes sont arrivées et l'ascenseur, à ce même moment, a déversé une dizaine d'autres personnes. Filemón Hernandez n'a pas, le moins du monde, flairé ce qui allait se passer car il n'est pas rare que nous ayons une douzaine de personnes venant demander à cette Ambassade qui des dépliant, qui des informations, qui un visa, etc., etc. Quand le reste du groupe est arrivé, Mme Martinez de Martinez, épouse de l'ex-recteur de l'Université de Oaxaca



- M. Felipe Martinez Soriano qui avait perdu son emploi à la suite de remous politiques - porte-parole du groupe, a alors présenté une lettre adressée à M. l'Ambassadeur Masnata. M. Jürg Zumstein, secrétaire de chancellerie, me l'a alors immédiatement apportée à mon bureau du 6e étage. Après avoir pris connaissance du contenu de la missive du "Comite nacional independiente pro-defensa de presos, perseguidos, desaparecidos y exiliados politicos" (voir annexe 1), suis descendu à la réception pour m'entretenir avec les membres du groupe et les persuader de quitter cette Ambassade au plus vite.* Leur ai fait savoir ce qui suit:

(*voir p.2 bis)

- 1) que leur occupation était illégale et qu'elle n'aboutirait sans doute à rien car un diplomate ne pouvait, en aucune façon, s'immiscer dans les affaires intérieures du pays dans lequel il était accrédité;
- 2) que la Suisse qui a une politique très claire en matière de protection de la personne humaine, ne pouvait toutefois intervenir auprès des autorités mexicaines sans que son action ne soit interprétée par celles-ci comme une ingérence dans leurs affaires;
- 3) j'ai remis aux membres du groupe les adresses de trois organisations internationales auxquelles ils pouvaient s'adresser:
 - a) la Commission internationale des droits de l'homme (ONU)
 - b) "Amnesty International", leur rappelant que cette organisation avait publié un rapport assez sévère sur le Mexique à fin juillet 1978;
 - c) et le CICR dont les délégués pourraient, à l'invitation des autorités mexicaines, visiter les camps de détention.
 - d) ai d'autre part parlé de la loi sur l'amnistie annoncée par le Président de la République dans son rapport annuel au Parlement le 1er septembre 1978 - voir à ce sujet mon R.P. no. 8 (1978) -, loi promulguée par les Chambres au début octobre 1978.

Les membres du groupe m'ont répondu que s'ils comprenaient fort bien l'attitude de réserve que devait avoir une Ambassade et le rôle d'un diplomate, ils souhaitaient malgré tout que j'intervienne auprès de leur gouvernement afin qu'ils puissent obtenir audience soit chez le Président de la République, M. López Portillo, soit chez le "Secretario de Gobernación",

- 2 bis -

Quant au choix de notre Mission, les membres du groupe m'ont laissé entendre qu'ils avaient essayé d'occuper le siège de la représentation des Nations Unies ici quelques jours auparavant, mais qu'ils avaient été refoulés par les gardes de cette Mission et avaient dû se résoudre à donner une conférence de presse devant l'immeuble dont les journaux n'ont parlé que sous la forme d'entrefilets. C'est alors qu'ils ont appris que la Suisse hébergeait un grand nombre d'organisations à buts humanitaires dont la Commission internationale des droits de l'homme. Ils ont alors décidé d'occuper notre Ambassade, connaissant bien la tradition humanitaire de notre pays.

- 3 -

Ministre de l'Intérieur. J'ai expliqué au groupe que j'allais essayer, en espérant que ma démarche les inciterait à quitter les lieux, d'obtenir pour eux un entretien soit avec le Président, soit avec le Ministre de l'Intérieur. J'ai alors appelé M. Rosenzweig-Diaz, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, un ami personnel de l'Ambassadeur Masnata, que j'avais eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises déjà. Celui-ci a immédiatement donné suite à ma requête et a organisé une rencontre d'une délégation du groupe avec le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Rodolfo Gonzalez Guevara, fixée au vendredi 3 août à 13.00 h. C'est au retour de la délégation, et alors que je pensais que celle-ci avait obtenu des assurances de M. Gonzalez Guevara, que j'ai appelé pour la première fois Berne, le service de piquet de la police fédérale, M. Ritter, lui donnant un résumé de la situation et le priant d'informer le Département des affaires étrangères, l'Ambassadeur Iselin, M. Meier et l'Ambassadeur Masnata en vacances en Suisse.

A 16.30 h. j'ai eu un téléphone de l'Ambassadeur Masnata venu aux nouvelles; j'étais à ce moment-là optimiste et je pensais que l'occupation allait se terminer d'un instant à l'autre.

A 17.30 h., le groupe me faisait savoir que, n'ayant pas obtenu quoi que ce soit du Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, il décidait d'occuper l'Ambassade jusqu'au lundi 6 août à 19.00 h., afin de continuer à faire pression sur les autorités mexicaines et que celles-ci cèdent du terrain. J'ai immédiatement fait savoir au groupe qu'un gouvernement ne pouvait sous aucun prétexte négocier sous la menace et que j'étais persuadé que leur occupation prolongée n'aboutirait à rien et ne ferait que compliquer les choses aussi bien du côté mexicain que du côté suisse.

A 01.00 du matin, samedi 4 août, j'ai alors pris contact avec l'Ambassadeur Iselin pour lui faire un rapport par téléphone sur la situation.

Le reste vous est connu par les nombreuses conversations téléphoniques que nous avons échangées et les quelques télex envoyés durant l'occupation. Je n'y reviendrai donc pas.

- II. Le "Comite nacional independiente pro-defensa de presos, perseguidos, desaparecidos y exiliados politicos", qui a occupé cette Ambassade, est formé de parents de prisonniers politiques et de disparus; il se nomme "indépendant" car un autre groupement existe qui porte le même nom mais qui serait soutenu, selon les dires du groupe par des partis politiques de gauche - parti des travailleurs socialistes et parti communiste mexicain - et même recevrait une aide du gouvernement. Ce n'était pas la première fois d'ailleurs que l'Ambassade entendait parler de ce groupement qui avait déjà à son actif plusieurs manifestations. M. Felipe

./.

- 4 -

Martinez Soriano, spécialiste en pédiatrie et ancien recteur de l'Université de Oaxaca dont l'épouse était le porte-parole du groupe, a été durant de longs mois détenu par les forces de l'ordre qui lui reprochaient l'organisation de meetings et - selon la police - de troubles nombreux - dans sa propre université. Martinez Soriano a toujours été soutenu dans son action par l'"Union du peuple" qui, en 1977, avait éclaté en deux fractions, l'une prônant le recours à des méthodes violentes et l'autre, dont le groupe s'est inspiré, choisissant la voie pacifiste et institutionnelle. M. Martinez Soriano a dû quitter son poste à la tête de l'université à la demande du gouvernement de l'Etat de Oaxaca.

L'hebdomadaire de gauche (Proceso) qui ne peut subsister que grâce à la mansuétude du gouvernement central mexicain, avait consacré de larges colonnes aux problèmes des prisonniers politiques et des disparus. A votre demande, je vous ferai parvenir des copies de ces articles.

Nous avons eu affaire à un groupe très bien préparé dont les membres, n'ayant rien à perdre, étaient décidés à aller jusqu'au bout de leurs revendications. Le groupe était mené par M. Martinez Soriano dont l'épouse, je l'ai déjà dit, faisait fonction de porte-parole du groupe; il y avait également à la tête des occupants un jeune homme de l'Etat de Tabasco, dur et, à mon avis, passablement influencé par les doctrines marxistes: Juan Lopez, et une mère de quinze enfants, Mme Gutierrez, dont quatre fils seraient, selon elle, détenus au célèbre pénitencier du District Fédéral, Santa Marta Acatitla. A côté de ceux que j'appellerai "les intellectuels", il y avait, des paysans - les fameux "campesinos" mexicains -, des ouvriers persécutés, selon eux, pour avoir fait des grèves, des épouses de détenus, des mères, un invalide soi-disant torturé et tous étaient là pour attester et apporter à tous ceux qui voulaient bien l'entendre leurs douloureux témoignages. Il faut dire que les récits que les collaborateurs de cette Ambassade ont recueillis de la bouche des occupants font plutôt frémir et que leur véracité - bien que nous n'ayons pas les moyens de la contrôler - ne laisse pas d'être sinon évidente, du moins fort troublante. Ce qui est intéressant à noter c'est, qu'intellectuel ou non, jamais un membre du groupe n'a semblé remettre en question les objectifs que le groupe s'était promis d'atteindre; et j'ai pu constater la détermination de chacun au moment-même où la police allait arriver de ne pas faire marche arrière. J'ai vu les mères de famille, alors qu'elles n'étaient pas sans crainte sur ce qui pourrait se passer, faire front et attendre avec leurs camarades l'arrivée des forces de l'ordre.

./.

Discipline, détermination, dignité et souffrance, telles ont été les impressions saillantes que ce groupe a laissées à cette Ambassade.

III. Je pense que chaque occupation ou chaque action contre une mission par quelque groupe que ce soit est un cas sui generis, une chose contingente qui pose des problèmes à chaque fois différents. Nous avons eu la semaine dernière la chance d'avoir affaire à un groupe pacifiste qui, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ne nous a jamais menacés, en aucune manière.

Plusieurs éléments entrent tout naturellement en jeu dans une telle affaire, mais je ne retiendrai ici que ceux qui me paraissent, en ce moment, être les plus importants.

1) la sécurité

La réception de cette Ambassade se trouve au 5e étage d'un immeuble où entrent et sortent continuellement des personnes qui se rendent soit chez Swissair, soit chez Kuoni ou visitent nos bureaux. Comme nous avons un service consulaire, nous devrions avoir un portier en permanence dont la tâche primordiale serait de filtrer les arrivants. Avec la personne que nous avons actuellement, bien brave et bien gentille, une telle mesure n'est tout simplement pas possible car nous aurions alors des problèmes avec les visiteurs de l'immeuble. Le directeur de la Swissair s'est d'ailleurs déclaré prêt à discuter avec nous de la question de la sécurité du 66 Hamburgo. Il faudrait également que le portier ait à sa disposition un interphone en prise directe avec la réception de l'Ambassade.

2) J'estime qu'un système valable de sécurité serait la construction d'une "chambre de décompression", en verre pare-balles, dont seule la réceptionniste/téléphoniste pourrait faire actionner les ouvertures. Cette "chambre" ne pourrait, il me semble, toutefois pas être construite à l'étage où se trouve actuellement la réception et je crois que nous devrions envisager, une fois encore, de reprendre l'idée d'un transfert de la réception au 4e, projet qui n'a pas été retenu par les experts des Constructions fédérales et du Département, lors de leur visite au début mai - je me permettrai, au cours des semaines qui viennent, de revenir sur cette question.

3) Une occupation pacifique, telle que nous l'avons connue, pose des problèmes d'ordre moral que nous avons dû résoudre au plus près de notre conscience tout en tenant compte, il

- 6 -

va de soi, des intérêts de la Confédération. Les occupants, dans le cas précis de notre Mission, auraient-ils dû recevoir des vivres? qui leur ont été apportées d'ailleurs par un groupe de soutien: "Les femmes démocratiques mexicaines" et aurions-nous dû compléter les rations si celles-ci n'auraient pas dû être suffisantes; je rappelle que nous avons des enfants, des femmes enceintes - aurions-nous dû leur procurer de l'eau filtrée? qui nous a été gentiment offerte par le "Chalet suisse", un restaurant proche de l'Ambassade - afin d'éviter les dysenteries et d'avoir en plus des malades à nous occuper. Aurions-nous dû leur permettre de laisser entrer des journaux? Aurions-nous dû leur permettre d'avoir un contact avec l'extérieur? Au début, un peu surpris par tout le remue-ménage qu'occasionnait cette occupation, nous avons permis aux chefs du groupe de répondre aux appels téléphoniques de leurs camarades de l'extérieur et de la presse. Si c'était à refaire, il va sans dire que je ne donnerais plus une telle permission mais, une fois ce droit acquis, il aurait été délicat de le leur interdire car nous aurions peut-être alors rompu le dialogue entamé que j'ai essayé d'établir, dès le début, et de maintenir afin de prévenir tout malentendu et toute violence possible, tout en montrant bien qu'il ne pouvait y avoir de la part de cette Ambassade aucune complaisance à l'égard des occupants.

Une attitude dure et intransigeante de notre part aurait, je le présume, peut-être précipité les événements et l'appel à l'intervention de la force publique, mais, avec le recul de quelques jours seulement, il est vrai, je crois que notre patience aura permis de mettre fin somme toute honorablement à cette occupation. Je relève encore ce qui suit:

- a) Aucun collaborateur n'a éprouvé le moindre mal et les locaux n'ont pas subi de dégâts, l'Ambassade étant à tout moment restée sous contrôle des collaborateurs de cette Mission;
- b) le gouvernement mexicain aura eu le temps de préparer calmement sa riposte et d'étudier les requêtes présentées par le Comité, ainsi il n'a pas eu à perdre la face, car, comme on le sait, il avait de tout temps affirmé que, depuis la loi d'amnistie, il n'y avait plus de prisonniers politiques dans le pays;
- c) le gouvernement mexicain nous a apporté une aide précieuse car, à aucun moment, il ne s'est mêlé de nos affaires ni a laissé entendre qu'il ne partageait pas notre manière de voir et de faire. La police a joué son rôle avec dignité

./.

- 7 -

et a respecté et l'Ambassade et les occupants qui s'y trouvaient. Les coups et blessures rapportés par la presse ne reflètent pas la réalité;

- d) quant au côté humanitaire de cette affaire, nous ne pouvons déceimment pas faire intervenir la police pour déloger dès les premières heures de l'occupation, les membres du groupe; nous aurions alors encouru, je le crains, les critiques de notre opinion publique et peut-être également nous aurions pris des risques car les pacifistes auraient pu tout-à-coup devenir violents.

Ce texte a été écrit en toute hâte, à la suite de votre communication de ce matin et afin de tenir les délais impartis. Si nous devons avoir d'autres points qui nous viendraient à l'esprit au cours de cette semaine, nous ne manquerions pas alors de vous les adresser par voie rapide.

RA.

Annexes:

- 1 copie du présent rapport pour le Secrétariat général du DFAE (Monsieur Ludwig Meier)
 - photocopie de la lettre du Comité (1)
 - photocopie de la lettre du Comité au Président de la République (2)
 - note de dossier en espagnol à la suite conversation Ramseyer avec groupe (3)
 - note de dossier du 8 août (4)
 - déclaration Ramseyer au service espagnol de la Radio suisse internationale (5)
 - déclaration Ramseyer à Radio-Berne (6)
 - note verbale envoyée au Ministère des affaires étrangères pour demander l'intervention de la force publique (7)
 - déclaration faite par Ramseyer aux journalistes se trouvant devant l'immeuble et à la TV suisse, en français et espagnol, au moment où il quittait l'Ambassade, vendredi 9 à 01.30 h. (8)
 - coupures de presse à l'intention du Service de presse et d'information (9)
- |(Je rappelle que nous avons dès le début eu pour politique d'être discrets à l'égard de la presse; devant notre mutisme, les journalistes nous ont prêté des déclarations que nous n'avions nullement faites).
- photocopie éditorial New York Times du 8 août 1979 (10)

IV. Cette occupation par le "Comité" a jeté une lumière crue sur la réalité mexicaine et le système politique de ce pays. Comme l'Ambassade l'écrivait dans son R.P. no. 6 du 27 mars 1979, le PRI, c'est-à-dire l'Etat mexicain tout entier, n'a pas su ou n'a pas pu, en cinquante ans, éliminer la corruption, le chômage, l'analphabétisme, l'injustice sociale et implanter dans les moeurs politiques le respect de la personne humaine qui, dérivant d'un vrai esprit démocratique, interdit l'usage de la violence et les tortures de l'âme et du corps. A ce sujet j'aimerais citer un arrêt de la Cour Fédérale du Connecticut reproduit dans un éditorial du New York Times du 8 août 1979 dont vous trouverez copie sous ce pli.

La formule politique actuelle, malgré les efforts du Président López Portillo pour changer les choses - il a en effet introduit une réforme politique qui devrait ouvrir la porte au pluralisme -, sera très difficile à maintenir des années encore.

L'occupation de cette Ambassade qui est le premier acte de ce genre au Mexique devrait faire réfléchir les autorités mexicaines car on ne peut sans danger se proclamer, à grands renforts de proclamations généreuses, démocratique à l'étranger et dur pour ce qui est des affaires intérieures.

Paul A. Ramoys.